



Le Groupe VALECO c'est...

- ✓ Une **structure 100% française** appartenant à :
 - La famille GAY à 65%
 - La Caisse des Dépôts et Consignation à 35%

- ✓ Un **producteur d'électricité renouvelable depuis 20 ans**

- ✓ **300 MW éoliens en exploitation :**
 - 131 éoliennes,
 - 15 centrales,
 - 1 poste électrique 225 000 V.



Parc éolien de Champs Perdus (80)



Centrale solaire de Lunel (34)

- ✓ **80 MW de centrales solaires** en exploitation réparties au sol et en toiture, dont la première centrale au sol en France (Lunel (34) en 2008)



Parc éolien de Le Margnès (81)

- ✓ **1 000 MW de projets éoliens** en développement, notamment :
 - Oise
 - Somme
 - Pas de Calais
 - Poitou Charentes (Charente, Deux-Sèvres)



Ce document a été imprimé à partir de papier recyclé



A la Une...

Historique du projet

Dès 2013, la société VALECO étudie, en partenariat avec la commune de Noroy, la possibilité d'implanter un parc éolien sur le territoire. Une étude sur les potentialités de développement est alors lancée et le **conseil municipal de Noroy** autorise la société VALECO à mener ses études en vue de la construction d'un parc éolien, **par délibération le 3 mars 2013**. Mais ce n'est qu'après la levée de certaines contraintes aéronautiques que les prospections foncières peuvent se dérouler en 2016 et 2017.

La zone d'étude

Le site d'étude (aussi appelé Zone d'Implantation Potentielle ou « ZIP ») a été élargi afin d'étudier les enjeux locaux dans leur globalité. Il s'étend sur environ 350 ha sur les territoires communaux de Noroy et de Cernoy. Les parcelles concernées sont des bois et des terrains agricoles.



Pour toute question, vous pouvez contacter :

Yannick VIALLES

Chef de projets

04 67 40 74 00

yannickvialles@groupevaleco.com

188 Rue Maurice Béjart - 34184 Montpellier

www.groupevaleco.com





Rien n'est encore décidé à ce jour. Ce sont les études techniques et environnementales qui vont permettre de déterminer la faisabilité de ce projet et également d'en définir le contour : nombre d'éoliennes, taille, puissance, emplacements.

Afin d'établir un état initial exhaustif du site, des expertises concernant les milieux naturels, le paysage et l'acoustique sont réalisées par des **bureaux d'études indépendants**. Ces études vont permettre d'évaluer l'ensemble des enjeux présents, et ainsi définir le projet de moindre impact. Les premières expertises à avoir démarrées sont celles sur les milieux naturels car elles sont les plus longues :

Étude des milieux naturels



L'étude de la faune et de la flore se déroule sur une année complète afin d'inventorier les espèces selon leur cycle phénologique (migration, reproduction, floraison, ...).

Ce sont les naturalistes du bureau d'étude ALISE Environnement qui procèdent aux observations et analyses des sensibilités depuis mars 2018 et ce, jusqu'à mars 2019 au moins.

Étude paysagère



L'étude paysagère a été confiée au bureau d'étude ETD. Cette expertise consiste à partir de données bibliographiques et de journées de terrain, à réaliser une analyse paysagère dans le but de composer un projet d'aménagement cohérent et en harmonie avec son environnement. Elle a débuté en août 2018.

Étude acoustique

Le bureau d'étude pour réaliser les expertises relatives au bruit n'est pas encore connu. Ce sera un bureau d'étude indépendant et qualifié pour l'activité « Etudes acoustiques ». Pour ce faire, les ingénieurs acousticiens installeront des sonomètres au niveau des habitations à proximité du site afin de mesurer le niveau sonore ambiant. Des simulations permettront ensuite de s'assurer que l'implantation définit respecte la réglementation acoustique.



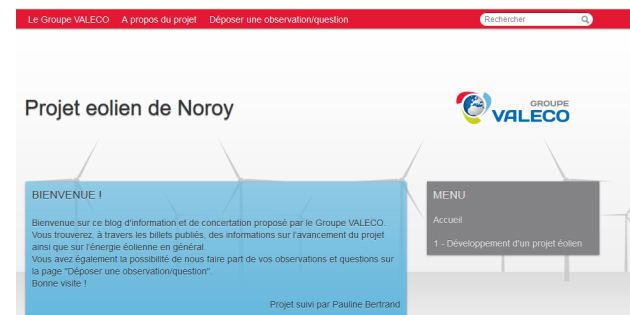
Rose des vents long terme
(source vortexfdc.com)



Il a été convenu que les études seraient réalisées en étroite concertation avec la mairie et en toute transparence vis-à-vis des populations concernées. Pour cela, nous avons créé un blog afin que chacun puisse suivre l'avancement des études et des réflexions sur le projet éolien.

Des rubriques vous permettent d'interagir avec les porteurs du projet, de demander des informations et poser des questions. Le blog est accessible à l'adresse suivante :

http://blog.groupevaleco.com/?blog=projet_eolien_oise-6006



En savoir plus sur l'éolien

L'éolien aujourd'hui en France

- ✓ 14 367 MW installés au 1er juillet 2018
- ✓ Objectif national : 40 000 MW en 2028 (dont 35 000 MW terrestres)
- ✓ Hauts-de-France : devenue 1^{ère} région de France avec plus de 3 470 MW raccordés et 300 parcs → objectif de 5 000 MW en 2020

L'éolien en France crée 4 emplois par jour en 2018

L'augmentation des capacités éoliennes contribue à la croissance de l'emploi sur le territoire. En 2018, 18 000 emplois directs et indirects sont recensés dans l'éolien, soit une augmentation de plus de 18% par rapport à 2015, et une croissance de plus de plus de 50% depuis 2013. En Europe l'éolien rassemble près de 330 000 emplois.

Source: observatoire de l'éolien

Les éoliennes et le changement climatique

L'énergie éolienne est une source renouvelable inépuisable et non polluante. Par conséquent, elle n'émet pas de gaz participant à l'effet de serre. La production d'électricité renouvelable par une éolienne moderne permet l'économie de 2 000 tonnes de rejet de CO₂ par an.

Pour plus d'information consultez le site de France Énergie Éolienne : <https://fee.asso.fr>